



Conseil économique et social

Provisoire

23 septembre 2011

Français

Original : anglais

Session de fond de 2011

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire de la 20^e séance (Chambre B)

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 7 juillet 2011, à 15 h 30.

Président : M. Kapambwe (Zambie)

Sommaire

Examen ministériel annuel : mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (suite)

Exposés nationaux volontaires : Maurice, Bélarus et Sénégal

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

11-51202 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 15 h 35.

Examen ministériel annuel : mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation
(suite)

Exposés nationaux volontaires : Maurice, Bélarus et Sénégal

1. **Le Président** invite M. Watkins, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de 2011 à servir comme animateur des débats sur les exposés nationaux volontaires.

Maurice (E/2011/94)

2. **M. Bunwaree** (Maurice) dit qu'à Maurice, l'importance de l'éducation est profondément enracinée dans la culture nationale, et bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'éducation ont déjà été atteints. L'égalité des chances qui permet à tous d'apprendre à temps complet est la clef du succès. La gratuité de l'éducation va au-delà du libre accès : elle signifie l'élimination de tous les obstacles qui causent des retards dans les études des enfants. Par conséquent, en plus de la gratuité de l'éducation du niveau préscolaire au niveau tertiaire, l'État fournit un transport gratuit à tous les élèves à l'école et au retour, moyen particulièrement efficace pour assurer la persévérance des adolescents. D'autres mesures en matière d'égalité des chances incluent la gratuité des livres de classe et des autres matériels à l'école primaire, la satisfaction des besoins en matière de santé et de nutrition et l'ouverture d'écoles primaires à proximité du lieu de résidence des enfants. Pour garantir l'égalité des chances, on s'est également employé à suivre l'évolution de la technologie, et le Gouvernement vient de lancer une révolution numérique dans les écoles qui intégrera l'utilisation de la technologie dans les salles de classe et introduira de nouvelles méthodes pratiques d'apprentissage.

3. Le système d'éducation présente également des faiblesses : il est très compétitif et met l'accent nettement sur les études théoriques. On a donc souligné une éducation basée sur des valeurs et des activités scolaires et extrascolaires destinées à promouvoir une approche plus holistique et à consolider le multiculturalisme et l'interculturalisme en tant que valeurs fondamentales. La politique en matière d'éducation repose sur cinq piliers : élargir l'accès,

améliorer la qualité, accroître la pertinence, promouvoir une plus grande équité et assurer la réussite de tous. Il s'agit de transformer Maurice en un pôle régional en matière d'éducation et de positionner le pays en tant qu'économie basée sur la connaissance et de portail entre l'Asie et l'Afrique.

4. **M. Dansinghani** (Maurice), accompagnant ses observations de diapositives informatisées, dit que les politiques de développement de Maurice sont basées sur une vision de prospérité future et soulignent la protection et l'inclusion sociales. Les stratégies d'élimination de la pauvreté incluent l'établissement d'un fonds d'affectation spéciale et un programme d'autonomisation pour les groupes vulnérables et, en 2010, la création du Ministère de l'intégration sociale. La promotion de l'esprit d'entreprise représente un élément clef du programme d'autonomisation, car Maurice a besoin non seulement de travailleurs qui peuvent occuper des emplois, mais aussi de création d'emplois et du renforcement de la compétitivité du pays. Les familles pauvres bénéficient également d'un soutien additionnel sous forme de subventions qui couvrent les dépenses afférentes à l'éducation préscolaire, et elles bénéficient de la gratuité des repas, du transport, du matériel scolaire et des examens médicaux à l'école primaire.

5. Il est essentiel d'assurer la cohérence et les synergies entre les ministères, car les filets de sécurité traditionnels sont en voie de disparition et l'État doit combler les lacunes et créer le cadre social de l'éducation. On est en train d'introduire des mesures novatrices telles que des crèches et des programmes de pris en charge après l'école qui permettent aux parents, en particulier aux mères, de travailler.

6. Les succès de la politique relative à l'éducation incluent un taux de scolarisation de 47 % au niveau des études supérieures, le nombre des filles étant nettement supérieur à celui des garçons. D'après les données du recensement de 2000, le taux d'alphabétisation a atteint 85 % et sera certainement plus élevé une fois que les résultats du recensement de 2011 auront été analysés. Le principal problème consiste à réduire le taux d'abandon et à garantir que tous les élèves achèvent les études secondaires avec succès. Il faut également créer des programmes destinés aux enfants doués.

7. Les politiques du Gouvernement mettent l'accent sur la promotion de la viabilité économique et de la responsabilité sociale des entreprises. Pour transformer

Maurice en une économie basée sur la connaissance, il faut développer une culture de l'apprentissage tout au long de la vie et d'études supérieures, et il faut combler les lacunes en matière de compétences. On a pris diverses mesures pour régler ces problèmes. Le soutien apporté par les partenaires de développements internationaux a été coordonné de manière cohérente et rationnelle et acheminé par le budget pour éviter les doubles emplois.

8. **M^{me} Tan Yee Woan** (Observateur de Singapour), examinateur, dit que tout en étant un petit État insulaire disposant de ressources naturelles limitées, Maurice a accompli des progrès considérables depuis l'indépendance et a toujours reconnu l'importance de l'éducation pour la réalisation de ces objectifs sociaux et économiques. Les taux d'alphabétisation et de scolarisation ont augmenté. Le principal problème réside dans la pénurie de travailleurs qualifiés à un moment où la politique de développement cible le développement des industries agroalimentaires, des services, y compris les services financiers, et du secteur des technologies de l'information et de la communication. Pour garantir que la main-d'œuvre dispose des compétences requises, il est essentiel que le Gouvernement et les milieux d'affaires travaillent ensemble, et l'orateur apprécierait des informations plus détaillées sur les efforts communs publics-privés en faveur de l'amélioration des compétences des travailleurs. Elle demande également des informations sur la formation professionnelle et les mesures prises par Maurice, s'il y en a, pour améliorer le statut de la formation professionnelle.

9. **M. Mattei** (France), examinateur, dit qu'en plaçant l'éducation au cœur de sa stratégie de développement national, Maurice a mis en place un système d'éducation exemplaire à bien des égards, ce qui est reflété dans les progrès accomplis. Les efforts destinés à inclure les secteurs les plus vulnérables de la population sont particulièrement dignes d'éloges. L'orateur voudrait savoir quelle est la langue utilisée dans l'enseignement et en apprendre plus long sur la révolution numérique dans le système d'éducation, en particulier les leçons tirées de l'application de la technologie. Il demande également des informations sur la politique du Gouvernement en matière de recrutement, de formation et de mise en valeur continue des ressources humaines, et de nomination des enseignants.

10. **M. Combrink** (Observateur de l'Afrique du Sud) dit qu'il apprécierait des informations sur les mesures pratiques concrètes prises par Maurice - un pays avec une population d'origines très diverses - pour garantir que l'éducation est fournie à tous sans discrimination. Il souhaite également obtenir de plus amples informations sur les problèmes posés par les comptes à rendre sur l'utilisation des ressources et la manière dont le Gouvernement a relevé ces défis. Comme la croissance démographique pourrait modifier l'équilibre entre les sexes, il voudrait savoir quelles sont les mesures prises pour combler les futures inégalités entre les sexes. Il voudrait également connaître les causes du taux élevé des abandons à l'école secondaire et les mesures prises pour le réduire.

11. **M. Bunwaree** (Maurice) dit que l'élargissement des partenariats publics-privés constitue depuis longtemps un objectif majeur. L'économie mauricienne est mue par le secteur privé; par conséquent, des représentants de ce secteur ont été invités à participer aux travaux des nombreuses entités chargées de l'éducation et de la formation. S'agissant de la formation professionnelle, le système est en cours d'examen depuis 2008, et un nouvel institut, l'Institut mauricien de formation et de développement, a été créé. Comme il est devenu nécessaire de diversifier l'économie, le Gouvernement forme des travailleurs pour les aider à acquérir des compétences multiples et transférables. En particulier, les femmes travaillant dans l'industrie vestimentaire sont initiées à l'informatique.

12. Les préjugés contre la formation professionnelle ne posent pas vraiment un problème, bien que les gens pensent généralement que les personnes qui suivent des cours de formation professionnelle ont dû échouer dans leurs études théoriques. On a pris des mesures pour protéger la confiance des élèves en leur propre valeur. Les élèves des cours de formation professionnelle continuent à suivre l'enseignement secondaire et obtiennent un certificat de qualification à l'issue de leur formation. Le site Web du Ministère de l'éducation présente des informations détaillées sur la formation professionnelle.

13. L'anglais est la langue officielle de Maurice, bien que le français soit parlé plus largement. L'enseignement en créole mauricien a été introduit pour aider les enfants à s'adapter et à obtenir de meilleurs résultats à l'école primaire et secondaire. À partir de 2012, le créole sera une matière facultative,

comme le hindi et d'autres langues, et deviendra une langue d'enseignement à moyen terme.

14. La révolution numérique dans le système d'éducation est un projet ambitieux qui englobe l'interconnexion des écoles grâce à un réseau d'ordinateurs, la numérisation du contenu de tous les livres de classe de l'enseignement primaire et secondaire et le recyclage des enseignants pour faciliter leur passage des méthodes de l'exposé oral à l'utilisation des ordinateurs portables et des projecteurs numériques. L'approche interactive est plus dynamique que la méthode traditionnelle et facilite l'apprentissage. Exécuté dans une école primaire en 2011, le projet devrait être étendu à l'ensemble des écoles en quatre ans.

15. S'agissant de la formation des enseignants, le système de formation des instituteurs est très efficace. Les diplômés de l'enseignement secondaire sont sélectionnés par un processus transparent et formés pendant deux années et demie à la dispensation du programme d'études scolaires et extrascolaires. Ils sont également formés à l'identification des enfants ayant des besoins spéciaux en matière d'éducation. Les diplômés obtiennent l'équivalent d'une licence en lettres.

16. Les activités d'atténuation de la pauvreté à Maurice incluent des mesures préférentielles pour enfants pauvres, y compris des repas scolaires équilibrés et des cours de rattrapage. Le fait que des enfants ont des origines différentes n'a jamais posé de problème. Tous les enfants suivent le même programme d'études, et il n'y a pas d'écoles réservées à des communautés particulières. La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans, et la fréquentation des cours est facilitée grâce à la construction d'écoles à proximité du lieu de résidence des populations et un système de transport gratuit pour les élèves. S'agissant de l'égalité entre les sexes, les résultats des filles sont meilleurs que ceux des garçons à Maurice, et le problème consiste à obtenir des taux de succès égaux pour les deux sexes.

Bélarus (E/2011/98)

17. **M. Maskevich** (Observateur du Bélarus) dit que l'amélioration du niveau de l'éducation et de l'alphabétisme fonctionnel a bénéficié d'une attention prioritaire de la part de l'État durant les deux décennies passées, à mesure que celui-ci s'est employé à créer

une économie sociale axée sur le marché. Conformément à l'évolution internationale, le Bélarus a adopté la voie d'une éducation permanente et de qualité qui englobe tous les secteurs de la société. Comme le quart de sa population suit un enseignement de différents types dans l'un des quelque 10 000 établissements éducationnels du pays, le Bélarus a de bonnes raisons de se considérer comme un pays d'élèves et d'étudiants.

18. Le Gouvernement dispose d'un cadre juridique solide en matière d'éducation, y compris le Code de l'éducation et la Constitution, qui consacre le droit inaliénable à l'éducation. Le financement du système d'éducation est stable et devrait atteindre d'ici à 2015 le niveau recommandé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la technique (UNESCO). Des efforts considérables ont été consacrés à la mise à jour des livres et programmes scolaires et à l'intégration généralisée des technologies de l'information et de la communication dans les salles de classe.

19. La majorité des enfants de moins de 6 ans fréquentent des établissements préscolaires qui sont gratuits pour les enfants à partir de cinq ans. Le Bélarus est en train de construire des écoles additionnelles pour répondre à une demande croissante et pour garantir dès le départ aux enfants tant urbains que ruraux des chances égales en matière d'éducation. Il a également modernisé et amélioré considérablement son système d'éducation obligatoire de base qui couvre tous les enfants. Le système offre des cours avancés et d'autres appuis aux élèves doués. On dispense également un enseignement dans la langue des minorités ethniques, sur leur culture et leur histoire, et des classes tout entières sont conduites, par exemple, en polonais ou lituanien. Tout citoyen doit étudier, en plus du bélarussien et du russe, une autre langue de son choix. Une grande attention est accordée à l'étude des sciences économiques, à la gestion des entreprises, à l'informatique et à d'autres sujets qui préparent les jeunes qui achèvent leur scolarité à une vie et un travail dans une société ouverte fondée sur l'information.

20. Au Bélarus, l'éducation est non discriminatoire et inclusive. On accorde la priorité au rattrapage et à l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux, et les enfants handicapés ont accès à des centres d'enseignement et à des classes de perfectionnement et de réadaptation. De grands progrès ont été accomplis

dans le développement de l'enseignement secondaire spécialisé dispensé à un sur quatre élèves qui ont achevé leurs études. L'enseignement supérieur ne cesse de se développer. Il existe 45 établissements universitaires publics et 10 établissements privés qui comptent près de 450 000 étudiants.

21. Les établissements éducationnels biélorussiens adoptent une approche aux études supérieures et à la formation professionnelle basée sur les compétences. La priorité a été accordée à la formation de spécialistes dans des secteurs comme l'ingénierie, l'énergie - y compris l'énergie nucléaire, la construction, la santé, l'agriculture et la technologie de l'information. Le Bélarus collabore également avec des partenaires étrangers sur des projets scientifiques. La qualité de l'enseignement supérieur sera améliorée grâce à l'achèvement du processus de certification 9001 de l'Organisation internationale pour la normalisation pour les activités universitaires et au processus de Bologne, et le Bélarus invite la communauté internationale à le soutenir durant ce processus. Les études de troisième cycle et de doctorat répondent pleinement aux besoins de ses universitaires et de ses chercheurs. L'éducation des adultes joue également un rôle important. On accorde une attention particulière aux managers et aux spécialistes travaillant dans les entreprises, le commerce, la sécurité de l'information et dans d'autres domaines.

22. Le Bélarus dispose également d'un système étendu d'éducation extrascolaire pour les jeunes, y compris des centres de jeunesse et des clubs pour diverses formes d'activité physique et culturelle. Plus de 90 % de tous les étudiants sont boursiers, sont logés et nourris à faible coût et bénéficient d'autres formes d'assistance.

23. Le pays accueille plus de 10 000 étudiants étrangers de plus de 80 pays du monde et collabore étroitement avec d'autres États en matière d'éducation dans le cadre d'accords bilatéraux. En suivant l'exemple de nombreux pays qui organisent des concours pour identifier les meilleurs enseignants en vue d'améliorer le statut de la profession et de sensibiliser ses membres à la nécessité de l'excellence, un concours analogue parrainé par l'ONU attirerait l'attention internationale sur le rôle crucial que les enseignants jouent dans le monde moderne. Enfin, le Bélarus propose de déclarer 2015 Année de Francisk Skorina, érudit et éducateur qui a imprimé le premier livre en biélorussien.

24. **M^{me} Jia** (Chine), félicitant le Bélarus de ses réalisations en matière d'éducation et de son cadre législatif connexe, voudrait savoir si le Code de l'éducation marque une nouvelle phase dans la politique d'éducation du pays et une réforme du système d'éducation dans son ensemble. Sa délégation espère que le Bélarus partagera son expérience à la réunion de l'UNESCO sur la formation professionnelle que la Chine accueillera à Shanghai en 2012. L'orateur apprécierait des détails additionnels concernant le rôle de l'éducation permanente en assurant l'accès à l'éducation au Bélarus.

25. **M. Birichevsky** (Fédération de Russie), examinateur, notant que la réalisation des objectifs convenus au plan international exige de la volonté politique, dit que sa délégation se félicite de la stratégie nationale de développement socioéconomique durable du Bélarus pour la période allant jusqu'à 2020, qui préparera les jeunes à la vie et au travail dans une société civile dans le cadre d'une économie sociale durable axée sur le marché. Comme le montre le rapport du Bélarus, le pays dispose d'un cadre juridique et réglementaire adéquat en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne un programme intense de construction de l'infrastructure, allant des établissements préscolaires aux universités, et incluant la publication de livres de classe. Comme la couverture de l'éducation préscolaire au Bélarus est très étendue, la délégation russe voudrait en apprendre davantage sur l'expérience du pays et les mesures prises dans ce domaine. De plus amples informations sur les mesures prises en faveur de l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les zones rurales pour éviter une fracture numérique seraient également utiles. L'orateur souhaiterait également obtenir des informations plus détaillées sur la politique biélorussienne concernant l'éducation inclusive, y compris l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux dans les établissements préscolaires et les écoles secondaires, les possibilités d'éducation permanente pour les personnes handicapées et la coopération avec le secteur privé destinée à trouver un emploi pour ces personnes quand elles quittent l'école. De plus amples informations sur les plans de développements des études supérieures seraient également les bienvenues. Enfin, l'orateur apprécierait des informations plus détaillées sur les problèmes rencontrés par le Bélarus dans la réalisation de ces objectifs de développement.

26. **M. Alimbayev** (Observateur du Kazakhstan), notant que le Bélarus, un pays multilingue, multiculturel et multiethnique, a accompli des progrès considérables dans ses efforts destinés à assurer à tous l'éducation égale à orientation sociale, dit qu'il souhaiterait obtenir de plus amples informations sur le Code de l'éducation.

27. **M. Maskevich** (Observateur du Bélarus) dit que le Code de l'éducation marque une nouvelle phase importante dans la politique relative à l'éducation, reflétée dans la mise en place d'un système d'éducation durable et d'un cadre juridique pour tous les acteurs du processus d'éducation. Il ne constitue pas une réforme en soi, mais indique la voie à suivre pour améliorer le système plus avant sans changements radicaux. Passant à la réunion de l'UNESCO, l'orateur dit que sa délégation attend avec intérêt la possibilité de partager l'expérience et les pratiques optimales de son pays en matière de formation professionnelle. S'agissant du rôle de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes, quelque 14 % de la main-d'œuvre bénéficie chaque année d'une formation professionnelle, d'une éducation continue, de stages et de recyclages. Les dernières années, le Bélarus a mis l'accent non seulement sur l'amélioration de l'infrastructure de l'éducation préscolaire, mais aussi sur la création d'un environnement pour les enfants d'âge préscolaire favorable à l'apprentissage et à leur épanouissement. Ces institutions sont gérées par des professionnels hautement qualifiés et les enfants reçoivent des repas nutritifs. Le Gouvernement vient d'adopter un programme d'études supérieures basé sur des modèles européens qui met l'accent sur les besoins économiques prioritaires du pays, tel que l'énergie. Le Bélarus collabore aussi étroitement avec la Fédération de Russie et avec d'autres pays de la Communauté d'États indépendants dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le plus grand problème rencontré par le Bélarus réside dans le financement, notamment pour la formation de spécialistes de haut niveau. Néanmoins, il cherche à obtenir des ressources, entre autres de l'industrie, pour parer à l'insuffisance des ressources publiques et pour porter le niveau de cette formation à un niveau conforme aux normes internationales.

Sénégal (E/2011/126)

28. **M. Diallo** (Sénégal) dit que toutes les parties prenantes du système d'éducation sénégalais ont

participé à l'élaboration du rapport volontaire. La politique actuelle relative à l'éducation s'inspire des conclusions et recommandations des conférences internationales et des consultations nationales. Le programme national d'éducation vise à améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité, ainsi que la gestion du système d'éducation. Parmi les problèmes rencontrés, on peut citer le coût élevé de la construction des écoles et des traitements des enseignants, la faible efficacité, le refus du modèle actuel d'éducation par certaines personnes, en particulier au sein de certaines communautés religieuses, les disparités entre les régions et les sexes et la faible intervention des acteurs non étatiques dans l'éducation.

29. Plusieurs stratégies ont été adoptées pour surmonter ces obstacles, entre autres le recrutement d'enseignants moins bien rémunérés, l'augmentation de la taille des classes et l'introduction de classes couvrant plusieurs années. Plusieurs facteurs ont permis d'améliorer l'efficacité, tels que l'interdiction du redoublement et l'adoption de mesures sociales comme l'extension des repas scolaires, la diversification des matières enseignées et les campagnes en faveur de la scolarisation des filles et des autres enfants vulnérables. En outre, l'augmentation du temps consacré à l'étude, la disponibilité accrue des livres de classe, l'établissement et le financement de projets scolaires, les bâtiments neufs et la mise à l'essai d'un nouveau programme d'études ont sensiblement amélioré la qualité de l'éducation.

30. Parmi les succès obtenus dans la réalisation des engagements internationaux en matière d'éducation, on peut citer l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant d'une éducation préscolaire, qui reste cependant inférieur au niveau de 10 %. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'introduction d'une éducation primaire de qualité pour les enfants âgés de 7 à 12 ans, attribuable en grande partie au niveau élevé de la scolarisation des filles. La formation professionnelle et l'acquisition de compétences par les jeunes et les adultes se sont également améliorées les dernières années. Toutefois, le Sénégal reste inférieur à la moyenne des autres pays de la sous-région, et ses activités de formation ne suffisent pas à répondre aux besoins des employeurs.

31. L'objectif consistant à accroître de 50 % le taux d'alphabetisation des adultes n'a pas été atteint, bien

que le taux d'alphabétisation des femmes adultes soit supérieur à l'objectif avec 85,7 %. Par conséquent, les taux de scolarisation ne peuvent pas être considérés comme un indicateur fiable de l'amélioration de l'alphabétisation. Bien que les indices de parité entre les sexes aux premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire soient de 0,91 et de 0,74 respectivement, la parité a été atteinte dans l'éducation primaire en 2006. Les efforts en faveur de la persévérance des filles se poursuivent en partenariat avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est en train d'installer des pompes d'eau dans les écoles, ainsi que des toilettes séparées pour les filles, et des cantines scolaires sont créées avec l'aide de l'Italie et du Programme alimentaire mondial. S'agissant de la qualité de l'éducation, seulement de faibles améliorations ont été enregistrées en ce qui concerne les résultats en mathématiques et en français.

32. La mise en place de nouvelles structures administratives et l'application d'un plan d'action sectoriel dans le cadre du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation ont facilité la participation des organisations de la société civile dans plusieurs domaines, y compris l'éducation inclusive et l'éducation dans les situations de crise. La Coalition des organisations en synergie pour le développement de l'éducation publique, soutenue par Save the Children, est en train de développer des stratégies pour l'identification et la satisfaction des besoins des personnes exclues du système d'éducation; alors que l'organisation Sightsavers facilite la scolarisation des enfants aveugles et que Handicap International appuie des projets pilotes dans les zones touchées par des innovations et par des troubles sociopolitiques.

33. Malgré certains résultats positifs, l'éducation au Sénégal continue de faire face à des problèmes majeurs, entre autres la satisfaction des besoins des enfants exclus, l'augmentation des taux de réussite, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de sa gestion, le renforcement de la formation professionnelle, la promotion des langues nationales et la réduction de l'analphabétisme. Il faut des innovations courageuses pour améliorer la qualité. La complexité des besoins éducatifs du pays et le manque de ressources financières exercent des pressions sur l'administration publique. Par conséquent, l'action dynamique des organisations de la société civile et des autres partenaires est considérée comme positive. Étant

donné les limitations du budget de l'État, il faudra un soutien accru de la communauté internationale pour permettre au Sénégal de faire les investissements nécessaires dans les années à venir et d'atteindre ses objectifs internationaux en matière d'éducation.

34. **M. Pellet** (France), examinateur, rappelant les liens étroits existant entre la France et le Sénégal en matière d'éducation, notamment dans le contexte de la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), dit qu'en plus des problèmes rencontrés, le rapport a mis en relief les bonnes pratiques associées avec l'amélioration du taux de scolarisation des filles et la participation de la société civile. Il souhaite obtenir des informations sur la manière dont le Sénégal participe au Programme du système d'évaluation créée par la CONFEMEN et dont les résultats des évaluations sont incorporés dans la politique nationale. Il voudrait également savoir si l'on a créé des partenariats publics-privés pour aider à intégrer les technologies de l'information les plus récentes dans les programmes d'éducation.

35. **M. Grinius** (Canada), examinateur, dit que le Sénégal a accompli de gros progrès, notamment en ce qui concerne la scolarisation primaire, qui ont profité principalement aux filles. Il faut continuer les bonnes pratiques associées à cette évolution pour garantir que les filles persévèrent à l'école et pour combattre la violence. Plusieurs initiatives du Gouvernement, y compris le Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation et l'introduction d'un nouveau programme d'études axés sur les compétences, ont abouti à des résultats notables. La participation de la société civile à la gestion de l'éducation, et la diversification de son offre qui permet de répondre aux différents besoins dans l'ensemble du pays, sont des développements tout aussi bienvenus. Toutefois, la qualité de l'éducation demeure un problème majeur, reflété dans les faibles taux de réussite et les taux élevés des abandons pour les deux sexes. La formation des enseignants est souvent inadéquate, et la plupart des écoles souffrent d'un manque d'eau, d'électricité, de latrines, de clôtures et de livres de classe.

36. D'après le rapport présenté par le Sénégal, 40 % du budget de l'État sont consacrés à l'éducation, et l'orateur voudrait savoir quelles sont les mesures prises pour garantir que les fonds sont gérés de manière efficace et transparente. Il demande également des détails additionnels concernant les enseignements tirés des partenariats créés avec des agences techniques et

financières et le degré de participation possible des organisations de la société civile à l'application de la politique relative à l'éducation au Sénégal.

37. **M. Suanuma** (Japon), examinateur, dit que malgré les améliorations enregistrées en ce qui concerne l'accès à l'éducation primaire, il faut des mesures additionnelles pour inclure les enfants toujours exclus dans le système d'éducation. L'orateur a noté les efforts en faveur de l'augmentation des revenus des ménages pauvres grâce au développement rural et à l'essor du secteur agricole, et son approche globale est digne d'éloges. Il a été démontré que les mesures qui visent à améliorer la santé des enfants et l'accès à l'eau potable aident à augmenter les taux de scolarisation, et la création de cantines scolaires constitue une excellente initiative à cet égard.

38. En plus de l'amélioration de l'environnement scolaire, le Sénégal doit améliorer la qualité de l'éducation. Des enseignants qualifiés et motivés jouent un rôle clé à cet égard, et le Japon fournit donc une assistance pour la construction d'écoles normales et la formation de professeurs de mathématiques et de sciences pour l'enseignement secondaire. L'intégration des écoles de formation des instituteurs dans les centres de développement professionnel continu devrait améliorer à la fois l'enseignement et l'apprentissage.

39. Comme la décentralisation rend le rôle des organes d'inspections régionaux de plus en plus importants, il faut renforcer le cadre administratif régional de l'éducation, et promouvoir la coopération entre les administrateurs et les écoles locales. Le Japon a lancé le projet « L'école pour tous » au Sénégal pour promouvoir le développement des écoles communautaires, car il est démontré que la participation des communautés améliore à la fois l'accès à l'éducation et sa qualité.

40. Étant donné l'ampleur des ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs du programme Éducation pour tous, il faut réexaminer l'utilisation des ressources fournies au Sénégal par des organisations internationales. Un échange de données d'expérience et de pratiques optimales serait utile à cet égard.

41. Les personnes travaillant dans l'éducation de base et la formation professionnelle doivent collaborer pour répondre à la pénurie des salles de classe pour l'enseignement secondaire et le taux élevé de chômage

des jeunes au Sénégal. L'orateur voudrait savoir quelles sont les mesures que le Gouvernement a adoptées à cet égard. Il demande aussi des informations sur des initiatives couronnées de succès ou les enseignements tirés en ce qui concerne la fourniture d'une éducation de qualité aux enfants laissés en dehors du système d'éducation.

42. **M. Mbow** [Save the Children et Coalition des Organisations en Synergie pour le Développement de l'Éducation Publique (COSYDEP)] dit que la société civile sénégalaise se félicite vivement de l'approche exemplaire et constructive adoptée par le Ministère de l'éducation dans sa collaboration sur des questions relatives à l'éducation. Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne l'égalité des sexes, les taux de scolarisation et le budget de l'éducation, mais bien des problèmes demeurent entiers : la parité des sexes n'a pas encore été atteinte au niveau préscolaire et aux premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire; plus de 40 % des enfants inscrits à l'école primaire ne la terminent jamais; plus de 70 % des enfants non scolarisés n'ont aucune chance de fréquenter l'école; plus de la moitié des Sénégalais adultes sont analphabètes; et l'administration du système d'éducation et la répartition du budget doivent être plus efficaces et plus équitables.

43. Au Sénégal, quelque 2,7 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Ce nombre inclut les enfants des rues, les enfants handicapés et les enfants vivant dans des zones touchées par des conflits ou des catastrophes ou dans des régions qui ne sont pas couvertes par le système d'éducation officiel, et ils ne sont pas reflétés dans les statistiques de l'éducation. Pourtant, seulement cinq écoles pilotes, toutes situées à Dakar, créées sur l'initiative de Save the Children et de COSYDEP, appliquent des méthodes d'éducation inclusive. Ces deux organisations ont invité le Ministère de l'éducation à promouvoir activement l'éducation inclusive en tant que stratégie radicale pour intégrer les enfants ayant des besoins spéciaux et garantir une éducation de qualité pour tous. À cette fin, le Ministère devrait prendre les mesures suivantes : obtenir des données statistiques pour identifier et évaluer les enfants ayant des besoins spéciaux; convertir toutes les écoles en des environnements favorables à l'apprentissage pour les enfants ayant des besoins divers; insérer un module sur l'apprentissage inclusif dans tous les programmes de formation des enseignants; décentraliser et renforcer le programme de

création de capacités pour l'éducation inclusive; créer un budget spécifique pour répondre aux besoins des élèves ayant des besoins spéciaux; et développer une stratégie de prévention des catastrophes qui incluent des plans d'urgence pour les écoliers.

44. **M. Feyder** (Observateur du Luxembourg) dit qu'il souhaiterait obtenir une évaluation des progrès accomplis en ce qui concerne l'éducation technique et la formation professionnelle, puisque le Luxembourg a été un partenaire du Sénégal dans ce domaine. L'éducation technique et la formation professionnelle sont particulièrement importantes eu égard au nombre croissant de jeunes qui arrivent sur le marché du travail et ont des difficultés à trouver un emploi. Il est important d'impartir aux jeunes les compétences nécessaires à la création de leur propre entreprise, le cas échéant avec l'aide du microfinancement, afin qu'ils ne soient pas obligés à quitter la région où ils résident pour gagner la vie et afin qu'ils soient à mêmes de se créer un avenir dans leur propre pays.

45. **M. Diallo** (Sénégal) dit que son Gouvernement est reconnaissant aux examinateurs qui représentent des pays qui figurent parmi les partenaires de développement qui contribuent le plus au système d'éducation sénégalais. En collaboration avec des partenaires internationaux, le Sénégal a procédé à des évaluations de son système d'éducation en 1996, 2003 et 2006, et dispose d'un organisme officiel chargé de coordonner les activités d'évaluation nationales. Ces évaluations ont permis au Sénégal d'ajuster ses politiques en vue d'assurer un niveau d'instruction appropriée en mathématiques, sciences et français et pour d'autres sujets. Avec l'assistance de la Suisse, le Sénégal a également commencé une campagne destinée à surmonter la fracture numérique, y compris le télé-enseignement et l'utilisation accrue des instruments des technologies de l'information et de la communication. En outre, la France a commencé l'exécution d'un projet de salles de classe numérisées pour l'Afrique, lancé au Sénégal à titre pilote.

46. Passant à la gestion des ressources financières destinées à l'éducation, l'orateur dit que toutes les dépenses afférentes à l'infrastructure, à l'exploitation, aux bourses, aux subventions et les autres dépenses sont gérées conformément aux nouveaux code relatif aux achats, et un organe de contrôle officiel veille à l'observation des règles pertinentes. Le Sénégal se trouve ainsi à l'avant-garde des pays de la région en ce qui concerne les comptes à rendre et la transparence.

Toutefois, malgré ces contrôles internes, bien des pays donateurs ont leur propre procédure d'audit que le Sénégal doit prendre en considération et qui tendent à ralentir le processus des achats. Le Gouvernement collabore étroitement pour les questions relatives à l'éducation avec la société civile, avec laquelle il entretient d'excellentes relations, comme le montre la déclaration faite par le représentant de Save the Children. Le Sénégal a une tradition unique consistant à organiser un dialogue national chaque avril entre le Gouvernement, la société civile, les syndicats, les parents, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les autorités locales aux fins de l'identification des besoins futurs en matière d'éducation et de l'évaluation des progrès accomplis. Toutefois, il est regrettable que pour le seul enseignement primaire, il existe 43 syndicats qui se font la concurrence et représentent une source d'instabilité. Par conséquent, le Gouvernement a lancé un appel à la société civile et aux syndicats afin qu'ils déclarent un moratoire sur les grèves jusqu'en 2015, afin que les élèves puissent fréquenter l'école sans interruption.

47. Il n'existe pas de politique systématique établissant un lien entre l'éducation de base et la formation professionnelle. Cette lacune doit être comblée, mais dans le cadre de l'introduction de l'éducation de base obligatoire de 10 ans. L'introduction d'un système national de certification des compétences aiderait également à régler le problème. S'agissant des enfants vulnérables exclus du système d'éducation, l'orateur fait observer que le Gouvernement tient compte non seulement des enfants handicapés, mais également des enfants placés dans les écoles coraniques plutôt que les écoles ordinaires et des enfants des zones touchées par des conflits, qui finissent souvent comme des enfants des rues.

48. **M. Diouf** (Sénégal) dit que depuis 2000, le Gouvernement accorde à l'éducation technique et à la formation professionnelle le deuxième rang de priorité le plus élevé dans sa politique relative à l'éducation, après l'éducation primaire. Par conséquent, il a créé un ministère consacré entièrement à l'éducation technique et la formation professionnelle. Avec l'assistance précieuse des donateurs comme le Luxembourg, des centres de formation professionnelle ont été créés dans le nord du pays. Si le Sénégal consacrait à l'éducation technique et la formation professionnelle les ressources et l'attention nécessaires, il en profiterait certainement.

Passant à la question des enfants exclus du système d'éducation, l'orateur dit qu'il est crucial de commencer par recueillir des informations sur ses enfants. Ce n'est que sur cette base que Gouvernement, la société civile et les partenaires internationaux peuvent répondre aux besoins de tous les enfants concernés.

La séance est levée à 18 h 5.